

Communiqué de presse
27 mars 2018

La santé financière de la Ville est excellente

Depuis quelques années, de nombreuses études attestent de la bonne santé financière de la Ville de Genève. Malgré ces bons résultats, la majorité du CM exprime de manière régulière ses inquiétudes sur les finances municipales et a adressé en juin 2015 une liste d'exigences au Conseil administratif (CA). Afin de la rassurer et de tenter d'apaiser les esprits, le CA a mandaté en 2016 le Contrôle financier pour qu'il réalise une nouvelle étude sur la santé financière municipale, avec un focus sur l'endettement. Le CA rend public ce rapport, qui démontre, une fois encore, que la Ville est bien gérée.

Les finances municipales vont bien. Preuve en est, depuis 2007, la dette a été réduite de CHF 330 millions. En parallèle, hormis en 2013 – année marquée par la recapitalisation exceptionnelle de la Caisse de prévoyance pour un montant de CHF 119 millions – les comptes municipaux sont positifs depuis 10 ans. Cette bonne gestion est attestée par plusieurs études d'organismes indépendants. En novembre 2017, Standard & Poor's a ainsi attribué la note de «AA-» à la Ville, saluant notamment sa gestion prudente de la dette et de la trésorerie, ainsi que sa forte maîtrise des dépenses de fonctionnement. En parallèle, la Ville de Genève figure régulièrement dans le trio de tête du classement des villes les mieux gérées de Suisse établi par PME Magazine et l'IDEHAP.

La majorité du Conseil municipal s'inquiète

Malgré ces bons résultats, la majorité du CM exprime de manière régulière ses inquiétudes sur la santé financière municipale. Elle a, en particulier, adressé en juin 2015 une liste d'exigences au Conseil administratif concernant les finances. Afin de la rassurer, le DFL a mandaté, en 2016, le Contrôle financier pour qu'il réalise une nouvelle étude sur la santé financière de la Ville, avec un focus particulier sur l'endettement.

Une nouvelle preuve de bonne gestion

Ce rapport, basé sur les indicateurs recommandés par la Conférence des directions cantonales des finances, met en lumière de très bons résultats. Il montre par exemple que le taux d'endettement de la Ville est passé de près de 92% en 2003 à 17,9% en 2016. Il rappelle aussi la baisse générale de la part des charges d'intérêts d'environ 5% entre 2003 et 2016, soit de 6,38% à 1,42%. Et met en évidence une baisse des taux moyens d'intérêt de la dette de la Ville, passant de 3,42% en 2003 à un 1,56% en 2016. Sur 10 indicateurs, 8 sont jugés comme pleinement satisfaisants et seuls 2 – sans être mauvais – sont partiellement satisfaisants. D'une manière globale, cette nouvelle étude prouve qu'il n'y a aucune justification financière à vouloir couper dans les prestations publiques.

En rendant publics ces résultats, Sandrine Salerno, Conseillère administrative en charge des finances « espère apaiser les esprits et permettre au Conseil municipal de quitter le terrain de la bataille des chiffres pour revenir à l'essentiel et proposer enfin aux Genevois-es un vrai projet de société. »

Pour plus d'informations, le rapport du CFI peut être téléchargé ici : http://bit.ly/SanteFinanciere_VdG

Contact presse :

Valentina Wenger-Andreoli,
Collaboratrice personnelle - Département des finances et du logement
Tél : 022 418 22 35 ou 079 508 24 34